

ASSISES DE LA SANTÉ MENTALE ET DE LA PSYCHIATRIE : LE GRAND MENSONGE...



Union
syndicale
Solidaires

Les Assises de la santé mentale ont été appelées par le président en janvier 2021, afin de dresser les orientations de la psychiatrie pour les années à venir. Mais aussi prétendument pour répondre à la crise et aux manques de moyens de notre secteur. Elles ont été reportées les 27 et 28 septembre, en visioconférence uniquement, par le ministère de la Santé : une illusion démocratique pour une régression psychiatrique.

Lundi 13 septembre 2021

Les Assises du Président, face à la réalité que vivent soignant-es et soigné-es à l'hôpital public, ce sont de fausses promesses devant le concret du terrain qui nous mord le cœur chaque jour.

C'est simple : les professionnel-les de santé doivent être plus nombreux-ses dans les services pour écouter et supporter la détresse des patient-es.

Nous n'en pouvons plus d'isoler, d'enfermer, de sangler, de sédater, de surveiller, de tracer, de cocher des cases. De dire que les effectifs ne sont pas suffisants pour animer un groupe. De nous replier devant des ordinateurs. D'expliquer à un-e patient-e qu'il ne pourra quitter l'intra que lorsqu'il acceptera l'injection de neuroleptique. Qu'il y a 400 personnes devant lui ou elle pour une place dans l'ESAT demandé. Qu'il va devoir partager une chambre double dans un foyer et y patienter 3 ans avant d'obtenir son logement. Qu'il ne lui reste plus qu'un établissement en Belgique comme horizon de vie. Que le prochain RDV au CMP sera pour dans deux ou trois mois. Que, désolé, son infirmier-e référent-e est en arrêt, que son-sa psychiatre référent-e s'en va, que le secteur est redessiné, il ou elle change d'équipe. Que des parents attendent 5 à 6 ans avant que leur enfant puisse être prise en charge en IME ou en SESSAD.

A l'occasion de ces Assises mensongères, retrouvons nous dans l'unité avec les associations

de patient-es, de familles, le Printemps de la Psychiatrie, les personnels en lutte en psychiatrie et dans le médico-social, pour réclamer, encore et toujours, des moyens pour accueillir, soigner, accompagner. Et inscrire les suivis thérapeutiques solides dans la durée, s'il le faut. Pour exiger des formations de qualité qui permettent aux soignant-es de faire face avec tact et constance aux symptômes difficiles. Qui permettent d'appivoiser les angoisses de chacun-e, quelles que soient les manières dont elles se manifestent.

Ainsi nous défendons une psychiatrie publique humaine, tolérante, accessible à toutes et tous. Quoiqu'on en dise, la solidarité existe. Lions-nous pour être plus fort-es. Ensemble disons stop aux restrictions budgétaires qui restreignent les soins.

Parce que nous refusons de participer au délitement de la psychiatrie publique, aujourd'hui comme demain !

**Le 28 septembre à 14h,
au deuxième jour des Assises,
soyons nombreux et
nombreuses devant le
ministère de la Santé à Paris !**

